



Elaboration du SAGE Baie de Lannion

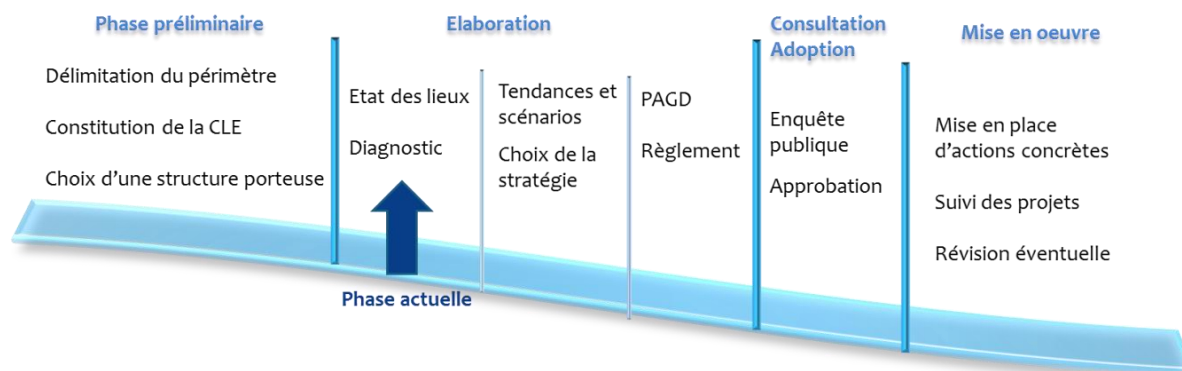
Note de synthèse

Année 2011

Réalisé avec le concours financier de :



En 2011, la phase préliminaire étant passée, le SAGE Baie de Lannion est dans la phase d'élaboration, et plus précisément dans la phase d'état des lieux. De nombreuses données existent qu'il convient de recueillir, de synthétiser, et d'en partager l'analyse pour mieux comprendre le territoire.



1. Commission Locale de l'Eau

La Commission Locale de l'Eau (CLE), dont la composition a été adoptée par arrêté le 2 décembre 2010, s'est réunie le 20 janvier 2011. Cette réunion a été l'occasion de présenter la composition et le rôle de la CLE. La CLE se compose de trois collèges :

- Collège des représentants des collectivités locales et établissements publics territoriaux
- Collège des représentants des usagers, des propriétaires riverains, des organisations professionnelles et des associations concernées et de ses établissements publics
- Collège des représentants de l'Etat

● (Cf. arrêté préfectoral du 2 décembre 2010, modifié par l'arrêté préfectoral du 10 août 2011)

Cette assemblée délibérante constitue un lieu de concertation pour mettre en œuvre une gestion cohérente de la ressource en eau et des milieux aquatiques et répondre localement aux objectifs fixés par la directive Cadre sur l'Eau, en compatibilité avec le SDAGE Loire-Bretagne. Elle constitue un lieu privilégié de concertation, de débat, de mobilisation, d'arbitrage et de décision.

M. Jean DAVID a été élu lors de cette réunion du 20 janvier 2011 Président de la CLE avec la majorité des suffrages (15 voix sur 16 suffrages exprimés).

La réunion de la CLE le 14 février 2011 a été marquée par la présentation des règles de fonctionnement de la Commission Locale de l'Eau, règles adoptées à l'unanimité. Un document reprenant les missions de la CLE, les modalités de son organisation, de son fonctionnement ainsi que des révisions et modifications a été produit à cette occasion.

La CLE est une commission administrative sans personnalité juridique propre. Elle ne peut pas être maître d'ouvrage d'études, d'animation ou de travaux. Lannion-Trégor Agglomération a été désignée comme étant structure porteuse du SAGE.

Le 14 février 2011 a eu lieu l'élection des vice-présidents et des élus membres du Bureau de la CLE. Le Bureau est constitué de 20 membres de la CLE désignés en leur sein par les collèges 1 et 2 et par le Préfet pour ce qui concerne les services de l'Etat et les établissements publics.

Le Bureau est constitué de :

→ 12 membres titulaires du collège des élus

<i>Jean David</i>	<i>Président</i>
<i>Joël Le Jeune</i>	<i>1^{er} vice-président</i>
<i>Paul Le Bihan</i>	<i>Vice-président</i>
<i>Pascal Vieilleville</i>	<i>Vice-président</i>
<i>Jean-Claude Lamandé</i>	<i>Vice-président</i>
<i>Jean-Yves Le Corre</i>	<i>Vice-président</i>
<i>Claudine Mahé</i>	<i>Elu membre</i>
<i>Bernard Trémulot</i>	<i>Elu membre</i>
<i>Jacky Le Bris</i>	<i>Elu membre</i>
<i>André Coënt</i>	<i>Elu membre</i>
<i>Hervé Guélou</i>	<i>Elu membre</i>
<i>Xavier Martin-Le Chevalier</i>	<i>Elu membre</i>

→ 6 membres titulaires du collège des usagers, propriétaires fonciers, socio-professionnels et associations concernées, répartis de la manière suivante :

2 membres pour les associations d'usagers et de protections de l'environnement

Patrice DESCLAUD Eaux et rivières de Bretagne

Bertrand LE MERDY AAPPMA

3 membres pour le secteur économique agricole et propriétaires fonciers

Benoît ALLAIN GAB/CEDAPA

Michel LE GUEN propriétaires de moulins

Philippe PRIGENT Chambre d'agriculture

1 membre pour le secteur économique non agricole

Yves LE BIHAN Chambre de commerce et d'industrie

→ 2 membres du collège des services de l'Etat et des établissements publics désigné par le Préfet :

la Mission Inter-service de l'Eau des Côtes d'Armor (MISE 22)

l'Agence de l'Eau Loire-Bretagne

La présentation de l'état des lieux du territoire du SAGE à la CLE permettra aux membres de la CLE de s'approprier les notions nécessaires à la bonne compréhension des enjeux à mener au sein du SAGE.

Trois commissions thématiques sont proposées :

- **Commission n°1 « Gestion qualitative et quantitative de la ressource en eau »**
- **Commission n°2 « Milieux aquatiques »**
- **Commission n°3 « Littoral et estuaires ».**

Les membres de la CLE sont invités à s'inscrire dans au moins une des commissions thématiques le 14 février.

La CLE s'est de nouveau réunie le 8 juillet 2011 à Belle-Isle-en-Terre. Les membres de la CLE ont émis un avis favorable pour adhérer au CRESEB (*Centre de ressources et d'expertises scientifiques sur l'eau en Bretagne*) et partagent les objectifs et les missions confiées au CRESEB, donnent pouvoir au

Président pour signer la convention constitutive, désignent le Président pour siéger au Conseil de groupement et désignent les membres du comité technique du Sage Baie de Lannion, selon les thématiques abordées, pour participer aux Comités Scientifiques et Techniques. Ce centre de ressources a vocation à faciliter et organiser le transfert de connaissances scientifiques afin d'aider les acteurs de terrain dans leurs actions de reconquête du bon état écologique de l'eau.

La CLE approuve à l'unanimité les propositions de classement, présentées pour les cours d'eau de la Lieue de Grève et du bassin versant du Léguer.

Liste 1 (L 214-17-1°) : Une liste de cours d'eau, parties de cours d'eau ou canaux parmi ceux qui sont :

- en très bon état écologique ;
- identifiés par les SDAGE comme jouant le rôle de réservoir biologique ;
- dans lesquels une protection complète des poissons migrateurs est nécessaire.

Liste 2 (L 214-17-2°) : Une liste de cours d'eau, parties de cours d'eau ou canaux dans lesquels il est nécessaire d'assurer :

- le transport suffisant des sédiments ;
- la circulation des poissons migrateurs

Cours d'eau de la Lieue de Grève	
Liste 1 et liste 2	
Nom des cours d'eau	Limites amont
Yar	Moulin neuf inclus
Dour elego	Pont de la voie de chemin de fer TGV Saint Connay inclus
Roscoat	GR 34 b Pont de Saint Goulven
Kerdu	GR 34 b Pont de Roz Logod

Cours d'eau du bassin versant du Léguer	
Liste 1	
Le Léguer et ses affluents depuis la source jusqu'à l'estuaire	
Le Guic et ses affluents depuis la source jusqu'à sa confluence avec Le Léguer	
Liste 2	
Nom des cours d'eau	Limites amont
Le Léguer	Pont RD22 Moulin du Loc'h Du inclus
Yaudet	Pont de la route communale Kerbéron
Min Ran	Etang de Stang Garo inclus
Saint Ethurien	Moulin de Kerroué inclus
Le Guic	Confluence avec le Saint Emilion
Lan Scalon	Milin ar Lan inclus
Milin ar Prat	Confluence avec le Kernon
Saint Emilion	Etang de Beffou inclus

CLE du 7 décembre 2011

Cette réunion a été l'occasion de revenir sur l'état d'avancement de l'année 2011, en particulier sur le travail réalisé par les commissions thématiques au cours des onze réunions en salle et des trois sorties sur le terrain. Le programme d'action pour l'année 2012 (séminaires, rédaction du document de synthèse de l'état des lieux, études complémentaires) ainsi que le budget et le plan de financement prévisionnels pour 2012 ont été présentés. La Commission Locale de l'Eau du SAGE Baie

de Lannion approuve la proposition de considérer l'assainissement comme un des enjeux prioritaires du SAGE Baie de Lannion.

2. Bureau de la CLE

Le Bureau de la CLE, élu le 14 février, s'est réuni six fois en 2011 :

- **28 février 2011**

Le Bureau a abordé et validé l'organisation de la phase d'élaboration du SAGE (organisation administrative, coordination et animation technique, fonctionnement du Bureau et des commissions thématiques, calendrier) ainsi que les inscriptions aux commissions thématiques. Le Bureau valide la composition du Comité Technique.

Il est composé de :

Julie BALLU de Lannion-Trégor Agglomération

Caroline CESAR de la Communauté de communes de Belle-Isle-en-Terre

Johann DEBRIL du comité des bassins versants de la Lieue de Grève

Stéphane GUIGUEN de Lannion-Trégor Agglomération

Samuel JOUON du Comité de bassin versant du Léguer

Bénédicte LE BREF et Gwenaëlle BRIANT du comité des bassins versants de la Lieue de Grève

David MENANTEAU de la Communauté de communes de Beg ar c'hra

Catherine MORET de l'Association de la Vallée du Léguer

Nadine MARECHAL de Lannion-Trégor Agglomération

Lucie CHAUVIN de Lannion-Trégor Agglomération

En tant que structure porteuse, Lannion-Trégor Agglomération représentée par Nadine MARECHAL et Lucie CHAUVIN, chargée de la coordination administrative et technique du SAGE Baie de Lannion. Lucie CHAUVIN remplace depuis septembre 2011 Marion BARRE et Rachel STEPHAN sur ces missions de coordination.

- **15 avril 2011**

Cette réunion a porté sur la présentation du CRESEB, la présentation de la procédure d'élaboration du SAGE, le panorama des thématiques abordées dans les différentes commissions et la présentation du budget 2011.

- **9 juin 2011**

Cette réunion a été l'occasion de faire le point sur l'adhésion à l'APPCB (*Assemblée Permanente des Présidents des CLE de Bretagne*), sur les règles de consultation de la CLE, sur la présentation du fonctionnement de l'extranet et sur le calendrier des commissions thématiques.

- **29 juin 2011**

Le Bureau a discuté de l'avis sur le classement des cours d'eau (*liste 1, liste 2*), de l'avenant au contrat de Bassin Versant du Léguer. Le Bureau a donné un avis favorable au volet milieux aquatiques du bassin versant du Léguer et son intégration du volet milieux aquatiques : cours d'eau et zones humides.

- **30 septembre 2011**

Le Bureau a abordé la méthode et le calendrier de travail pour la suite de la phase diagnostic/enjeux/objectifs du SAGE. Il a été mis en place un groupe de travail chargé de la Communication, dont la composition est la suivante :

Jean-Yves LE CORRE, Vice-Président en charge de la communication

Jean DAVID, Président de la CLE

Jean-Claude LAMANDE, Vice-Président en charge de la commission n°3 « Littoral et Estuaires »

Yves LE BIHAN, représentant de la Chambre du Commerce et de l'Industrie

Patrice DESCLAUD, représentant de l'Association Eau et Rivières

Ce groupe de travail est chargé de proposer une stratégie de communication du SAGE qui débutera en 2012. Il s'est réuni trois fois en 2011 :

- Les réunions du 24 octobre et le 14 novembre ont mené à une réflexion sur le public cible, les supports de communication, les moyens de mise en œuvre et le budget prévisionnel 2012.
- Le 29 novembre, le groupe de travail s'est réuni pour préparer l'invitation de la presse à la sortie terrain du 14 décembre 2011 sur les thématiques « bocage et zones humides ». Les premiers devis d'agences de communication concernant le bulletin type « lettre du SAGE » et du site internet ont été présentés.

- **17 novembre 2011**

Le Bureau revient sur le bilan de l'année 2011 : l'état d'avancement des commissions thématiques, le rapport annuel 2011 et sur les propositions pour l'année 2012 : programme d'actions, budget et plan de financement prévisionnels. L'état d'avancement concernant la préparation des séminaires du 10 février et du 23 mars 2012 a été présenté au Bureau. Une première journée sera organisée sur le thème de l'environnement socio-économique du territoire, la deuxième journée sera axée sur le rôle des collectivités locales et sur le plan de lutte contre les algues vertes. Le groupe de travail Communication propose que soit mis en place en 2012 un site internet, un bulletin « type lettre du SAGE », un bulletin joint aux factures d'eau.

3. Les commissions thématiques

Onze commissions thématiques et trois sorties sur le terrain ont été organisées au cours de l'année 2011. Elles ont pour objectif de présenter l'état des lieux du territoire du SAGE et de permettre aux membres de la CLE de s'approprier les notions nécessaires à la bonne compréhension des enjeux à mener au sein du SAGE. Les enjeux à retenir pour le SAGE ainsi que les études complémentaires à l'état des lieux, pour l'année 2012, ont été discutés et validés par les membres des commissions thématiques.

Le tableau ci-dessous présente l'ensemble des réunions et des sorties qui ont eu lieu en 2011 en commissions thématiques :

Commission n°1 « Gestion qualitative et quantitative de la ressource en eau »	Commission n°2 « Milieux aquatiques »	Commission n°3 « Littoral et estuaires »
Réunions		
Gestion quantitative de la ressource en eau <i>25 mai 2011</i>	Continuité grands migrateurs et circulation piscicole globale <i>16 mai 2011</i>	Phénomène de prolifération des algues vertes <i>17 mai 2011</i>
Gestion qualitative de la ressource en eau <i>15 juin 2011</i>	Hydromorphologie et menaces sur les espèces <i>20 juin 2011</i>	Qualité des eaux de baignade, des eaux conchylicoles et pêche à pied et des eaux estuariennes et des exutoires côtiers <i>17 juin 2011</i>
Régulation du régime hydrologique et inondations <i>19 octobre 2011</i>	Etat des lieux des zones humides <i>26 octobre 2011</i>	Présentation du plan de lutte contre les algues vertes des bassins versants de la Lieue de Grève <i>21 septembre 2011</i>
	Etat des lieux du bocage <i>23 novembre 2011</i>	Milieux naturels des estuaires et du littoral <i>9 novembre 2011</i>
Sorties sur le terrain		
Problématique de la gestion qualitative et quantitative de la ressource en eau au niveau de différentes prises d'eau <i>28 septembre 2011</i>	Cours d'eau <i>5 octobre 2011</i>	
Zones humides/bocage : problématiques liées à la gestion qualitative et quantitative de la ressource en eau <i>14 décembre 2011</i>		

LA COMMISSION N°1 « GESTION QUALITATIVE ET QUANTITATIVE DE LA RESSOURCE EN EAU »

- **Réunion n°1 : Gestion quantitative de la ressource en eau**

La première réunion de la commission a porté sur la gestion quantitative de la ressource en eau sur le territoire du SAGE. Cette réunion a été l'occasion de définir les notions de fonctionnement hydrologique, de débit réservé, de temps de résidence mais également de présenter la réglementation sur les débits. Le prélèvement pour l'alimentation en eau potable se fait essentiellement à partir de captages d'eaux superficielles (90%).

- **Réunion n°2 : Gestion qualitative de la ressource en eau**

La deuxième commission a porté sur la gestion qualitative de la ressource en eau. Les pollutions diffuses, ponctuelles et accidentelles, les réseaux de surveillance et l'état des masses d'eau au regard du SDAGE ont été présentés.

- **Sortie sur le terrain**

Une sortie terrain, ouverte à l'ensemble des commissions, a permis de revenir sur les problématiques abordées au cours des deux premières commissions au niveau de différentes prises d'eau. Les membres des commissions thématiques ont pu constater que chaque prise d'eau devait s'adapter aux contraintes du site et à la réglementation. Cette sortie a également été l'occasion de se rendre compte de l'importance de la qualité de l'eau (concentration en matières organiques, en nitrates, pollutions éventuelles, etc.) mais également des problématiques de quantité d'eau disponible (débit des cours d'eau, débits réservés, etc.), eau nécessaire aux différents usages (ici notamment industriel et domestique).

- **Réunion n°3 : Régulation du régime hydrique et inondations**

La troisième réunion a porté sur la régulation des régimes hydrologiques et les inondations. Les membres de la commission ont pu revenir sur les notions de cours d'eau et de fonctionnement hydrologique. Les facteurs de régulation du régime hydrologique globaux et locaux (occupation du sol, zones humides, bocage, imperméabilisation des sols, aménagement des cours d'eau), et les actions menées sur le territoire ont été présentés.

La commission a validé des études complémentaires à l'état des lieux suivantes :

- Etudes sur la connaissance des aquifères
- Connaissance des prélèvements domestiques et agricoles
- Consommation et tendances
- Etat des lieux des connaissances sur les substances prioritaires et les résidus médicamenteux notamment
- Compléter le réseau de suivi
- Etat des lieux de l'assainissement sur le territoire

LA COMMISSION N°2 « MILIEUX AQUATIQUES »

- **Réunion n°1 : continuité écologique**

La première commission a abordé le volet continuité grands migrateurs et circulation piscicole globale. Les animateurs ont présenté l'état de la continuité sur les cours d'eau du SAGE Baie de Lannion, les actions déjà engagées et les exemples de restauration.

- **Réunion n°2 : Hydromorphologie et menaces sur les espèces**

La seconde commission a porté sur l'hydromorphologie et les menaces sur les espèces. Les animateurs ont défini la notion de réseau hydrographique, de bon état écologique des cours d'eau et notamment du bon état hydromorphologique des cours d'eau. Cette commission a également été l'occasion de présenter les espèces piscicoles présentes sur le territoire et les menaces existantes.

- **Sortie sur le terrain sur la thématique « cours d'eau »**

Une sortie terrain a été organisée sur la thématique « cours d'eau ». Elle a été l'occasion de revenir sur la notion de cours d'eau, les menaces au bon état hydromorphologique, de présenter les actions menées sur le territoire en termes de continuité grand migrateurs, de continuité écologique et de gestion des eaux pluviales.

- **Réunion n°3 : Etat des lieux des zones humides**

La troisième commission a traité de la thématique « zones humides ». Les animateurs ont défini la notion de zones humides et les ont resituées dans le paysage. Puis, les fonctions, les menaces, l'état des connaissances et les actions déjà menées sur le territoire ont été présentés.

- **Réunion n°4 : Etat des lieux- Analyse bocagère**

La quatrième commission a porté sur la thématique « analyse bocagère ». Après une présentation de l'historique du bocage, cette notion a été définie et resituée dans le paysage. Les fonctions de ces milieux, les menaces, l'état des connaissances et les actions menées sur le territoire ont été ensuite abordés.

- **Sortie sur le terrain sur les thématiques « bocage » et « zones humides »**

Une sortie terrain a été organisée sur les thématiques « zones humides et bocage » le 14 décembre 2011. Elle a eu pour objectif d'illustrer les problématiques abordées lors des différentes commissions.

La commission a validé des études complémentaires à l'état des lieux suivantes :

- Connaissance des débits minimums biologiques (au niveau des prises d'eau du Yar et du Léguer, voire d'autres cours d'eau) (*étude complémentaire commune aux commissions 1 et 2*)
- Approfondissement des connaissances et des exigences de franchissement de la Lamproie et de l'Alose – continuité Grands Migrateurs
- Etude globale du devenir des ouvrages sur le bassin du Léguer – continuité piscicole
- Analyse des données existantes pour définir les ouvrages prioritaires
- Compléter les inventaires de zones humides

LA COMMISSION N°3 « LITTORAL ET ESTUAIRES »

- **Réunion n°1 : phénomène de prolifération des algues vertes**

La première commission sur le développement des algues vertes visait à expliquer de façon réaliste et simplifiée ce phénomène en donnant aux personnes présentes, des informations actualisées et chiffrées sur la base des études menées par le CEVA.

- **Réunion n°2 : Qualité des eaux côtières et estuariennes**

La seconde réunion a porté, quant à elle, sur la qualité des eaux côtières et estuariennes. Il a été constaté, ainsi, que les eaux de baignade situées sur le territoire du SAGE Baie de Lannion sont classées en bon état écologique. A contrario, les eaux conchylicoles et de pêche à pied ont un classement que l'on peut qualifier de modeste et qui peut s'expliquer en premier lieu par l'influence des réseaux d'assainissement (mauvais branchement, dysfonctionnement).

Au même titre que la lutte contre les pollutions agricoles, la qualité des eaux de baignade et des cours d'eau côtiers sera un dossier prioritaire à traiter au sein du SAGE baie de Lannion.

- **Réunion n°3 : présentation du plan de lutte contre les algues vertes**

La troisième commission avait pour objectif de présenter le plan de lutte contre les algues vertes des bassins versants de la Lieue de Grève. Ce projet de territoire à très basses fuites d'azote comporte deux volets, un volet curatif (le ramassage et l'épandage) et un volet préventif (volets agricole, foncier, agro-alimentaire et zones naturelles).

- **Réunion n°4 : milieux naturels littoraux et estuariens**

La quatrième commission a traité de l'état des lieux des milieux naturels du littoral et des estuaires : les zones d'inventaire ainsi que les zones de protections foncières et réglementaires. La commission a validé le SAGE comme étant compétent sur les thématiques suivantes : extraction de sable, submersion marine et érosion du littoral.

La commission a validé des études complémentaires à l'état des lieux suivantes :

- Etat des lieux de l'assainissement sur le territoire littoral
- Réseau de suivi des exutoires côtiers à compléter, notamment pour les paramètres *E.Coli* et Orthophosphates.
- Fonctionnement de l'Estuaire du Léguer (phénomène d'envasement, contamination chimique, habitats)
- Cartographie des habitats de la Pointe de Séhar à Plestin-les-Grèves
- Cartographie de l'état de dégradation de l'ensemble du littoral du SAGE
- Approfondissement de l'état des lieux sur les équipements de gestion des déchets et les pratiques d'usages au niveau des ports, des centres nautiques, de la conchyliculture
- Connaissance des marées vertes sur le littoral du SAGE (hors BVLG)
- Modélisation de l'origine des flux de nitrates dans la Baie de la Lieue de Grève
- Analyse de la contribution du phosphore au phénomène des marées vertes sur la Lieue de Grève

BILAN 2011

	Date (2011)	Ordre du jour
<u>COMMISSION LOCALE DE L'EAU (CLE)</u> Arrêté préfectoral 2 décembre 2010 : constitution de la CLE → Collège des représentants des collectivités locales et établissements publics territoriaux → Collège des représentants des usagers, des propriétaires riverains, des organisations professionnelles et des associations concernées et de ses établissements publics → Collège des représentants de l'Etat Modification de la composition de la CLE 10 août 2011 (Nathalie BERNARD CG29)	20 janvier	Présentation du rôle et de la composition de la CLE, élection du Président de la CLE
	14 février	Adoption des règles de fonctionnement de la Commission Locale de l'Eau, élection des vice-présidents et du Bureau, mise en place des commissions thématiques
	8 juillet	Adhésion au CRESEB, adhésion à l'APPCB, avis sur le classement des cours d'eau (liste 1, liste 2), présentation générale des masses d'eau et objectifs du SDAGE, état d'avancement des commissions, calendrier des prochaines commissions thématiques
	7 décembre	Rapport annuel 2011, état d'avancement des commissions thématiques, programme d'action pour 2012, budget et plans de financement prévisionnels pour 2012, communication (propositions)
<u>BUREAU DE LA CLE</u> Elu le 14 février 2011 et est constitué de : → 12 membres titulaires du collège d'élus → 6 membres titulaires du collège des usagers, des propriétaires riverains, des organisations professionnelles et des associations concernées et de ses établissements publics → 2 membres du collège des services de l'état	28 février	Organisation de la phase d'élaboration du SAGE (organisation administrative, coordination et animation technique, fonctionnement du Bureau et des commissions thématiques, calendrier), inscriptions aux commissions thématiques, protocole d'accord CLE et structure porteuse
	15 avril	Présentation du CRESEB, présentation de la procédure d'élaboration du SAGE, panorama des thématiques abordées dans les différentes commissions, présentation du budget 2011
	9 juin	Point sur l'APPCB, informations sur les règles de consultation de la CLE, présentation du fonctionnement de l'extranet, calendrier des commissions thématiques
	29 juin	Avis sur le classement des cours d'eau (<i>liste 1, liste 2</i>), avenant au contrat de Bassin Versant du Léguer (<i>Avis favorable au volet milieux aquatiques du BV du Léguer et son intégration du volet milieux aquatiques : cours d'eau et zones humides</i>)
	30 septembre	Méthode et calendrier de travail pour la suite de la phase diagnostic/enjeux/objectifs du SAGE, communication
	17 novembre	Préparation de la CLE du 7 décembre (année 2011 : état d'avancement, rapport annuel 2011 et année 2012 : programme d'actions, budget et plan de financement prévisionnels), préparation des séminaires du 10/02/12 et du 23/03/12, communication (propositions)

<u>COMITE TECHNIQUE</u> Composition est arrêtée par le Président après avis du Bureau	18 mars	Organisation, point sur les inscriptions des membres de la CLE aux commissions thématiques, état d'avancement de l'état des lieux, répartition des thématiques dans les commissions, budget 2011
	21 octobre 10 novembre	Rédaction de l'état des lieux, programme 2012, budget prévisionnel 2012 (études complémentaires), communication
<u>PRESIDENT ET VICE-PRESIDENTS DE LA CLE ET COMITE TECHNIQUE</u>	27 juin	Calendrier des commissions thématiques de la rentrée, information synthétique sur la circulaire du 4 mai 2011 relative à la mise en œuvre des SAGE, Etat d'avancement des commissions, préparation de la CLE du 8 juillet
	7 septembre	Calendrier des prochaines commissions thématiques et bilan des commissions précédentes, communication, liens avec les SAGE voisins, rédaction de l'état des lieux, homogénéisation des bases de données
	18 octobre	Partage de la démarche d'inventaires des zones humides sur les bassins versants du Léguer et de la Lieue de Grève
<u>COMMISSION 1: GESTION QUALITATIVE ET QUANTITATIVE DE LA RESSOURCE EN EAU</u>	25 mai	Gestion quantitative de la ressource en eau
	15 juin	Gestion qualitative de la ressource en eau
	28 septembre	Sortie terrain: visites de prises d'eau, relation avec les problématiques de la gestion qualitative et quantitative de la ressource en eau
	19 octobre	Régulation du régime hydrologique et les inondations
<u>COMMISSION 2: MILIEUX AQUATIQUES</u>	16 mai	Continuité écologique
	20 juin	Hydromorphologie des cours d'eau et menaces sur les espèces
	5 octobre	Sortie sur le terrain sur la thématique cours d'eau
	26 octobre	Etat des lieux des zones humides
	23 novembre	Etat des lieux – Analyse bocagère
	14 décembre	Sortie sur le terrain sur les thématiques bocage et zones humides
<u>COMMISSION 3: LITTORAL ET ESTUAIRES</u>	17 mai	Le phénomène de prolifération des algues vertes
	17 juin	Qualité des eaux de baignade, des eaux conchylicoles et pêche à pied, des eaux estuariennes et des exutoires côtiers
	21 septembre	Présentation du plan de lutte contre les algues vertes du comité des bassins versants de la Lieue de Grève (volets préventif et curatif)
	9 novembre	Milieux naturels littoraux et estuariens
<u>COMMUNICATION</u>	24 octobre	Supports d'informations, moyens de mise en œuvre, budgets prévisionnels 2012
	14 novembre	
	29 novembre	Préparation de l'invitation de la presse à la sortie terrain du 14 décembre sur les thématiques bocage/zones humides